



28-10-2016

CHIFFRES DE LA CONSTRUCTION DE SEPTEMBRE 2016 : LE MARCHÉ DES LOGEMENTS NEUFS

Le secteur de la construction poursuit sa dynamique positive, celle-ci résultant principalement de la construction de logements collectifs. Le 3^{ème} trimestre 2016 est marqué par une progression des autorisations dans l'ensemble des régions au cours 12 des derniers mois.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Au 3^{ème} trimestre 2016, 119 300 autorisations de construire ont été délivrées, soit une hausse de +17,3% (représentant 17 600 PC de plus) par rapport au 3^{ème} trimestre 2015. C'est la hausse la plus marquée depuis le début de la reprise initiée en août 2015 et la délivrance des permis de construire s'approche des niveaux de 2012-2013 (environ 125 000).

Les logements collectifs continuent de tirer le secteur avec une hausse des autorisations de construire sur les 3 derniers mois en hausse de +28,5% par rapport au 3^{ème} trimestre 2015, alors que sur la même période les logements individuels purs progressent de +10,0%, les résidences de +7,4% et que les logements individuels groupés diminuent de -2,4%.

Sur les 12 derniers mois (d'octobre 2015 à septembre 2016), **le nombre de PC délivrés (432 300)** progresse de +14,3% par rapport aux 12 mois précédents. Cet indicateur, positif pour le 3^{ème} trimestre consécutif, continue de s'amplifier depuis le mois de février. A noter que le 3^{ème} trimestre 2016 **est marqué par une progression des autorisations de construire dans l'ensemble des régions**. La Corse, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'Île-de-France, les Pays de la Loire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Centre-Val-de-Loire sont les régions les plus actives avec une hausse des autorisations supérieure à +10% sur les 12 derniers mois (respectivement +107,8%, +25,1%, +24,3%, +21,9%, +16,4%, +11,2% et +10,6%). Seule la région des Hauts-de-France enregistre une hausse de ses autorisations de construire inférieure à +5% sur cette période (+1,1%).

MISES EN CHANTIER

Les mises en chantier des 3 derniers mois, avec 82 400 logements mis en chantier au 3^{ème} trimestre 2016, **progressent de +7,4% par rapport à la même période de 2015**. Un rythme qui reste moins soutenu que celui des autorisations de construire mais qui s'explique par le décalage temporel existant entre les autorisations et les mises en chantier, en particulier pour les logements collectifs (temps nécessaire à la commercialisation d'une partie suffisante de l'opération afin de lancer le chantier).

Mises à part les mises en chantier de logements individuels groupés, qui enregistrent un léger retrait de -1,0%, l'ensemble des secteurs de la construction neuve est en augmentation : +8,3% pour **les logements collectifs**, +7,7% pour les logements individuels purs et +13,3% pour les logements en résidences.

Avec 367 000 **mises en chantier** sur les 12 derniers mois, le rythme de démarrage des travaux est en augmentation de +8,1% par rapport aux 12 mois précédents, soit le volume le plus élevé depuis octobre 2012. Dans le détail, le volume des logements collectifs a progressé de +10,2%, l'individuel pur de +5,1%, les logements individuels groupés de +1,0% et les résidences de +16,6%.

Pour Alexandra François-Cuxac, Présidente de la FPI : « Le mois de septembre constitue le 10^{ème} mois consécutif de progression des indicateurs « mises en chantier » et « autorisations de construire » et se distingue par une progression des autorisations de construire dans toutes les régions de France. Ces résultats sont le fruit de mesures initiées depuis 2 ans et, dans la période électorale qui s'ouvre, la FPI recommande de ne pas casser cette dynamique. Plus encore, cette reprise doit être amplifiée afin de profiter du contexte actuel de taux d'intérêt bas et renouer avec les niveaux historiques de construction des années 2011-2012 (plus de 100 000 logements en plus par an). »

CONTACTS PRESSE

Franck Thiébaux - FT&Consulting - 06 73 76 74 98 - franckthiebaux@ft-consulting.net

Lauren Dell'Agnola - FPI France - 01 47 05 44 36 - l.dellagnola@fpifrance.fr

Aperçu des indicateurs depuis le début d'année 2015 :

		2015												2016								
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb
Logements autorisés	Variation des 3 derniers mois	-7,5%	-8,3%	-12,5%	-6,8%	-5,3%	3,9%	-7,0%	2,3%	2,3%	4,0%	8,7%	12,1%	16,6%	18,0%	7,5%	10,0%	12,1%	10,3%	4,1%	6,6%	17,3%
	Variation des 12 derniers mois	-8,2%	-6,6%	-6,9%	-5,0%	-6,1%	-5,4%	-8,0%	-6,0%	-4,2%	-3,1%	0,3%	1,8%	3,7%	7,7%	7,7%	7,4%	9,9%	8,9%	8,3%	11,4%	14,3%
Logements commencés	Variation des 3 derniers mois	-9,4%	-8,0%	-8,3%	-6,2%	-7,2%	-7,4%	-6,3%	-3,8%	-0,7%	1,5%	-1,0%	-0,7%	0,9%	5,5%	3,0%	1,7%	3,8%	5,7%	4,7%	5,7%	7,4%
	Variation des 12 derniers mois	-11,6%	-10,5%	-8,9%	-7,5%	-6,1%	-5,8%	-5,5%	-4,1%	-1,2%	0,0%	0,0%	0,3%	2,0%	2,5%	3,1%	3,8%	5,2%	4,9%	5,6%	7,7%	8,1%

			2015												2016								
			Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept
Volume	Logements autorisés (12 mois glissants)	Total autorisés	27 700	25 500	32 700	28 700	26 200	37 500	33 500	27 800	35 500	34 100	32 500	38 200	29 500	32 400	33 200	32 700	33 300	37 600	35 600	32 700	45 600
	Logements mis en chantier (12 mois glissants)	Total mis en chantier	27 200	25 100	29 100	27 700	26 700	31 000	27 400	14 500	31 300	30 700	28 300	37 200	27 000	25 700	28 900	27 400	28 500	31 700	29 600	15 500	33 500
Volume (3 mois glissants)	Logements autorisés (12 mois glissants)	Total autorisés	85 600	85 600	85 100	87 400	88 300	92 100	93 900	99 400	98 700	94 900	100 800	103 600	100 100	102 300	93 500	97 700	99 600	103 800	105 600	110 200	119 300
	Logements mis en chantier (12 mois glissants)	Total mis en chantier	88 200	84 600	82 700	84 300	85 200	86 100	86 100	75 400	75 900	78 700	93 900	98 400	95 100	92 500	84 000	84 000	86 200	90 800	91 900	81 100	82 400
Volume (12 mois glissants)	Logements autorisés (12 mois glissants)	Total autorisés	374 500	368 000	363 300	365 600	362 000	362 400	353 800	361 900	368 800	366 900	379 600	383 100	386 200	398 200	393 700	396 500	402 900	405 700	401 200	417 800	432 300
	Logements mis en chantier (12 mois glissants)	Total mis en chantier	352 900	351 100	351 400	347 900	346 800	344 000	342 400	345 100	349 700	350 600	351 200	351 800	349 400	351 200	353 200	352 900	355 600	355 800	356 300	363 500	367 000

A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France. Le chiffre d'affaires de la promotion privée est estimé à 29,4 Mds d'€, elle emploie 25 300 salariés (données Insee 2013) et fournit de l'activité à environ 450 000 entreprises, employant plus d'1 500 000 personnes.

La FPI rassemble plus de 500 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et baromètre référent du besoin immobilier (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI défend l'intérêt général et la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Elle est présidée depuis le 1er juillet 2015 par Alexandra François-Cuxac.